

Des arbres et des fleurs

Ouverture officielle, hier, des travaux d'aménagement paysager de Marepolis et présentation du projet de réhabilitation de l'Atelier de mécanique

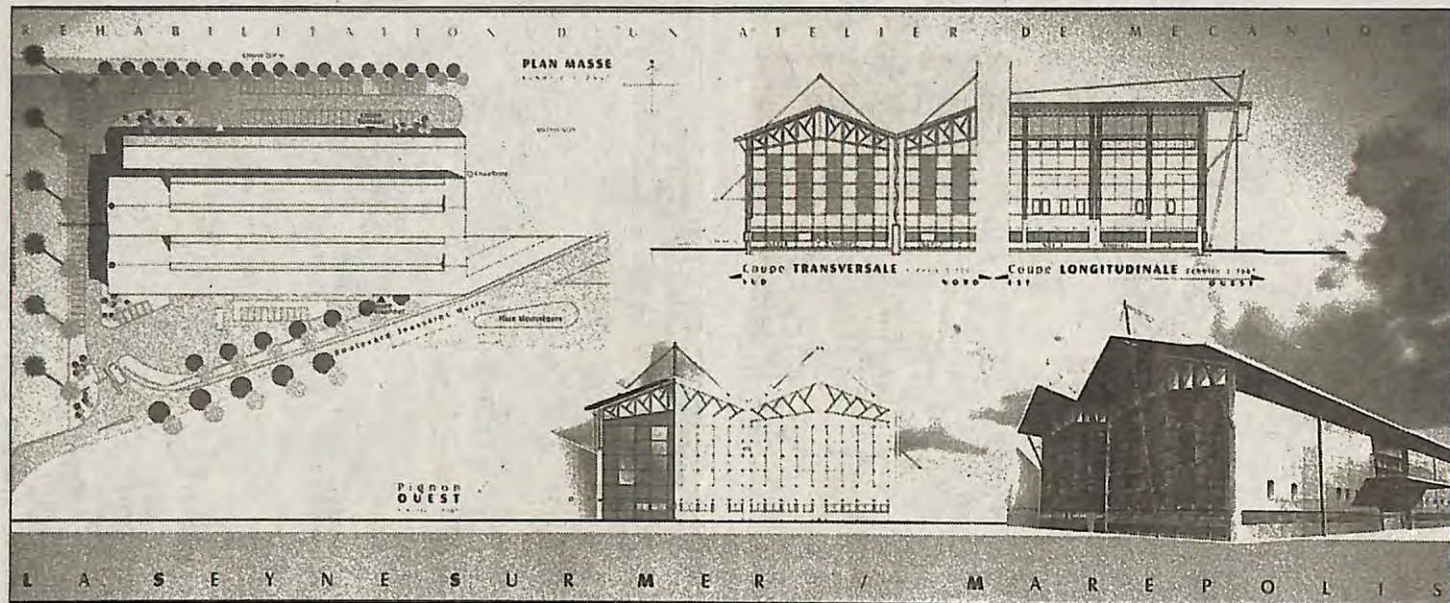
Enfin un communiqué officiel. - Un date à marquer d'une croix blanche dans l'histoire (encore jeune) du Conseil économique et social (CES). Pour la première fois depuis de long mois, l'honorable organisme a fait parvenir un communiqué officiel à Var Matin donnant son exact position quant au projet municipal d'aménagement de l'ancien chantier naval (A suivre prochainement dans ces colonnes). Ce communiqué (adopté à l'unanimité en séance plénière du 4 juillet dernier) affiche de plus un édifiant post-scriptum dans lequel le CES fait état de ses quelques différences par rapport à la mairie: "...Le CES fixe ses propres règles et son calendrier et n'a pour seule ambition que la production d'avis motivés. C'est pourquoi il opte pour une réflexion sur le cahier des charges qui doit inspirer tout projet. Le maire et le CES ont convenu de s'informer régulièrement des avancées respectives de leurs démarches."

Répétitions en provençal. - Le Petit Théâtre du Mei, présidé par Roger Rey, accueille depuis quelque temps les répétitions de la comédie de Vincent Scotto, "Un de la Canebière" qui se jouera le 25 juillet au Lavandou. Sont accueillis régulièrement dans l'antre du président des artistes de talent tels que Philippe Padovani, acteur parisien, Roger Maire et Edmond Carbo de l'opéra de Toulon ou Robert Androzi, ancien ténor de l'Opéra Comique... Ce qui n'empêche pas les comédiens locaux - Jocelyn Brunet, Alberte et Roger Rey... d'être eux aussi très présents et tout aussi talentueux !

La mise en terre d'un palmier "canarisis" a marqué hier, l'annonce de l'ouverture des travaux d'aménagement paysager du secteur est du site de Marépolis. La cérémonie qui s'est déroulée par un mistral plus provençal que jamais présidée par Maurice Paul, maire de La Seyne, qui avait à ses côtés Alain Thomas directeur de Marépolis a réuni de nombreuses personnalités dont Mme André Heymonet, représentant André Gaudin président du Conseil régional, les représentants du Conseil général, de la D.D.E, des Affaires Maritimes. Les corps de métiers qui assureront les travaux étaient également présents : Alain Farigou, architecte paysagiste, les pépinières Jean-Claude Darietto, Rey et le Gros Pin de Hyères, pour la serrurerie, les établissements de La Parrette, de Roquefort La Béroule, pour le signalement urbain la maison Bertelotto de La Seyne.

La plantation d'un premier arbre dans le site de Marépolis a été suivie par la présentation à la Rotonde par d'architecture seynoïse Mattio du projet de réhabilitation de l'Atelier Mécanique.

La réhabilitation de l'Atelier de Mécanique constitue un en-



Une vue du projet de réhabilitation de l'atelier mécanique présenté hier Marepolis.

(Photo S.D)

jeu majeur dans la démarche entreprise de revalorisation du site des anciens chantiers navals de La Seyne. Ce bâtiment est un des derniers témoignages d'une activité industrielle, ayant marqué la structure urbaine, économique et sociale de la ville, est porteur d'une dimension symbolique importante représentative du savoir faire d'une population en bordure d'un site en friche, ses dimensions imposantes, son état de vétusté renforcent le côté pathétique de la disparition des chantiers navals.

L'approche actuelle du projet au niveau d'une esquisse traduit des intentions architecturales qui répondent au

programme qu'il conviendra d'adapter et de confirmer au vu d'un état des lieux et d'un diagnostic précis et des besoins exprimés par les différents partenaires.

L'accès actuel de l'Atelier Mécanique inadapté et dangereux, sera déplacé afin de la rendre plus visible et de l'adapter au projet d'élargissement de la voie prévue au P.O.S. Un accès contrôlé unique à l'ouest devra permettre d'organiser les passages conduisant directement au nord vers l'entrée des bureaux et au sud vers une aire de manoeuvre tout en limitant les conflits de circulation. L'ensemble de ces dispositions sera étudié en collaboration avec les

services techniques de la Ville de La Seyne.

TRAITEMENT ARCHITECTURAL

L'habillage de la façade sud traité par un bandage horizontal souligné par un soubassement, couronné de bandes éclairantes diminuera l'effet de paroi. une transparence à droit de l'accès matériel, viendra rompre la linéarité de l'édifice et rendre visible la charpente d'origine.

Le pignon ouest figure emblématique de l'établissement exprimera la trame structurelle initiale: un parement en panneau (façon terre cuite) fera référence à l'architecture industrielle en briques. Et un débord

de toiture soutenu par une structure de mats et de câbles, ainsi que l'implantation de hublots évoqueront la vocation maritime du site.

La proportion très étirée de la construction (130 m de long, 20m de hauteur et 60 m de long) sera équilibrée par des ruptures verticales au droit des accès rendus encore plus visibles. La qualité des différents matériaux utilisés : bardage acier, polycarbonate, verre, aluminium, parement béton, câbles, inox, renforcent l'expression d'une architecture industrielle contemporaine, sans froideur ni banalisation. Tout au long du boulevard Toussaint Merle sera réalisé un terre plein arboré.

Il est à signaler que les travaux de réhabilitation seront menés sans qu'il y ait besoin d'interrompre l'activité industrielle habituelle de l'Atelier de Mécanique. L'ouverture des travaux est prévue pour octobre prochain. Et en ce qui concerne l'aménagement paysager de la partie est du site de Marépolis (20.000 heures de travail) il touchera tout les lots, ce qui représente une surface de près de deux hectares. Deux cents arbres seront plantés dont des pins parasols, des cyprès et autres essences méditerranéennes, seront également mis en terre 20.000 arbustes.

La réhabilitation de l'Atelier de Mécanique et l'aménagement paysager du secteur est de Marépolis représentent ensemble un coût de près de 14 MF le financement en, est assuré par la Communauté Européenne, le Conseil régional P.A.C.A., le Conseil général et la Ville de La Seyne.